AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-7-70 072648

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° 118 - JUILLET 1970 /25

LA MOUCHE DES FRUITS

(Ceratitis capitata Wied.)

La Ceratite ou Mouche des fruits fut, longtemps, le principal ennemi des cultures fruitières du Midi et du Sud-Est de la France; les productions estivales ou automnales étaient, certaines années, impropres à toute commercialisation car la présence d'asticots (larves) après le mi-juillet entraînait l'altération et la pourriture des fruits. L'extension du verger méridional a été impossible aussi longtemps que les dégâts possibles de l'insecte rendaient aléatoire la vente des fruits. La possibilité de luttes chimiques a modifié le problème, d'autant plus que les Stations d'Avertissements Agricoles ont pu donner des conseils précis quant à la nécessité ou à l'inutilité des traitements.

La Mouche méditerranéenne des fruits est surtout un insecte des pays chauds. Cependant elle peut se multiplier dans des régions tempérées ; outre les départements méditerranéens, dans le Lyonnais et le Toulousain l'insecte est régulièrement observé. En Aquitaine sa présence est plus épisodique ; enfin certaines années la Mouche des fruits (et ses dégâts) sont observés dans des régions situées au Nord de la Loire (les environs de Paris en particulier).

LA MOUCHE -

Taille un peu plus petite qu'une mouche domestique.

Thorax blanchâtre sur les côtés tandis que le dos porte de grandes taches noires, brillantes.

Tête de couleur claire avec de gros yeux globuleux à reflets verdâtres.

Abdomen court et large, jaunâtre rayé de gris.

La femelle possède une tarière grâce à laquelle elle dépose ses oeufs sous la peau des fruits.

Les pattes sont jaune clair ; les ailes sont marquées de bandes marginales ou transversales gris jaunâtre fumé.

Au repos la mouche garde les ailes écartées du corps, ce qui la caractérise de la plupart des autres mouches.

LES LARVES -

Petits asticots blancs atteignant 6 à 9 mm de [illegible] à leur complet développement.

Chaque femelle pond de 400 à 800 oeufs à raison de 8 à 12 par fruit.

EVOLUTION DE L'INSECTE -

La Mouche n'hiverne régulièrement qu'en Corse. Certaines années quelques situations (très restreintes de la Côte d'Azur ou du Roussillon) ont permis la survivance de l'insecte qui passe l'hiver à l'état de pupe dans le sol superficiel.

C'est à partir de la mi-mai que les premières mouches autochtones éclosent en Languedoc et en Provence, un peu plus tard dans la région lyonnaise.

Les mouches sont surtout actives durant les heures chaudes, elles recherchent les parties les plus ensoleillées des arbres , leur vie peut durer jusqu'à 3 mois selon les conditions climatiques.

L'accouplement s'effectue au moins une semaine après la sortie du sol. Durant cette période les mouches s'alimentent en eau et consomment des exsudations sucrées des plantes.

La ponte commence immédiatement. L'incubation a une durée très variable suivant la température. 2 à 4 jours dans les régions chaudes, mais elle peut durer 1 mois à la température de 9 à 11°, plus encore après un passage en chambre frigorifique.

P.421

Tirage du 2 juillet 1970

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Les asticots minent les fruits et provoquent une pourriture rapide (notamment pour les fruits à noyau). Leur évolution s'étend sur 8 à I5 jours en période chaude, mais elle dépasse parfois un mois dans les régions plus tempérées. Arrivés au terme de leur vie les asticots se laissent tomber, s'enfoncent dans le sol et se nymphosent (la durée de la nymphose varie selon les températures; elle est au minimum de IO jours). La nymphe ou pupe est brune en forme de tonnelet de 4 mm de long ; elle peut vivre en terre plusieurs mois si la température est inférieure à I5° C.

ORIGINE DES PULLULATIONS DE MOUCHE DES FRUITS -

Ainsi que nous l'avons indiqué, il n'y a pratiquement pas de survivance des Mouches de fruits en France continentale. Ce sont des insectes importés de contrées plus chaudes qui créent chaque année les pullulations nuisibles. L'importation de fruits (agrumes surtout) permet l'introduction d'insectes (au stade Oeuf ou Larve). Ces fruits reconnus altérés au moment de la commercialisation ou de la consommation sont jetés aux ordures; après la pupaison les adultes se dispersent et contaminent les vergers situés à proximité des dépôts d'ordures.

Les Mouches printanières survivront et pondront dans les premiers fruits (cerises parfois, pêches, abricots surtout). Ce sont les pêches de juillet qui seront touchées par la 2ème génération ; suivant les conditions climatiques qui réduisent parfois à 20 jours le cycle évolutif complet de l'insecte, des contaminations successives se produiront jusqu'à l'automne. Les asticots de la Mouche des fruits peuvent parasiter successivement les cerises, abricots, pêches, poires, pommes, melons; mais également les raisins, les kakis, les azerolles, les figues de barbarie....

CONTROLE DES IMPORTATIONS -

Pour éviter l'introduction de la Cératite, le Service de la Protection des Végétaux contrôle strictement les fruits en provenance de tous les pays méditerranéens où la Mouche existe à l'état endémique.

A partir du mois de février tout lot contaminé ne serait-ce qu'à O,I pour mille fait l'objet soit d'un refoulement soit d'une désinsectisation gazeuse par passage en cellule (Stations de désinsectisation de Bordeaux, Sète, Marseille, Nice, etc...)

Nous devons signaler qu'après avoir constaté la rigueur des contrôles exercés aux frontières (ou ports)françaises, les pays producteurs (Espagne, Afrique du Nord, Liban, Israël) ont considérablement amélioré l'état sanitaire de leur production.

Ces contrôles (il en est de même pour toutes les denrées végétales) portent sur un pourcentage déterminé de fruits, pourcentage variable selon l'époque.

Cependant quelques fruits contaminés échappent aux investigations des Agents chargés du contrôle phytosanitaire; ce sont ces fruits qui réintroduisent la Mouche des fruits, car ces fruits avariés, nous l'avons dit, sont jetés aux ordures. Les Stations d'Avertissements Agricoles ont installé des pièges au voisinage des dépôts urbains d'immondices; elles ont ainsi pu déceler les premiers vols de Mouches. Mais le meilleur contrôle du vol est effectué dans les vergers à fruits précoces situés près des agglomérations.

Enfin des observations estivales réalisées suivant la maturité des espèces fruitières permettent de juger de l'importance réelle ou relative des Mouches existant dans une région donnée.

Il est à remarquer que les fruits des arbres situés à proximité de villes où les ordures ménagères sont brûlées ne sont pratiquement jamais parasités (cf. Narbonne).

LUTTE -

Lorsque la prévention des dégâts de la Mouche devient nécessaire, il convient de recourir à des pulvérisations insecticides. Ces traitements seront réalisés en tenant compte des autres ravageurs présents dans le verger à la même époque, afin de ne pas être conduit à multiplier les interventions.

Enfin le choix de l'insecticide doit être établi en fonction des produits recommandés et en respectant la législation sur la date limite d'emploi des pesticides avant la récolte (consulter nos Bulletins n° II4 et II5 - Mars et Avril I970).

La lutte contre la Mouche des fruits (ainsi d'ailleurs que la lutte contre la Tordeuse orientale) est également réalisée en fonction de la maturité des fruits ; c'est pourquoi le choix des produits de traitement a beaucoup d'importance ; ces produits doivent être persistants et cependant il ne doit pas subsister de résidus toxiques au moment de la consommation.

L.L. TROUILLON

Station d'Avertissements Agricoles du
Languedoc-Roussillon

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

TOMATES DE CONSERVE - En divers secteurs les tomates sont attaquées par des pucerons.

Nous recommandons aux agriculteurs de surveiller leurs cultures afin de ne pas laisser ces colonies de pucerons prendre trop d'extension.

Utiliser un des produits aphicides autorisés sur les cultures maraîchères mentionnés dans l'édition générale (bulletin n° II4 de mars I970).

TEIGNE DU POIREAU - Poursuivre les traitements contre ce parasite qui marque actuellement une grande activité.

P. CHRESTIAN

LA ZEUZERE DU POMMIER ET DU POIRIER (*Zeuzera pyrina*)

La zeuzère est un papillon dont la chenille pénètre dans le bois, fore des galeries, ce qui provoque le dépérissement et la mort des branches ou de l'arbre entier. La présence de ces chenilles est facilement décelable grâce à l'émission de sciure qu'elles provoquent à l'orifice des trous de pénétrations.

Les pontes sont déposées pendant toute la belle saison (du mois de juin au mois de septembre) et les attaques de jeunes chenilles sont observées en général pendant toute cette période. Les jeunes chenilles pénètrent d'abord dans les pousses herbacées de l'arbre : extrémité des rameaux, aisselles des bourgeons, rosette de feuilles. Elles provoquent alors un flétrissement caractéristique et facilement repérable de ces différents organes.

Au bout de quelques jours elles sortent de ces premières galeries pour pénétrer dans les parties ligneuses de l'arbre; le tronc étant attaqué en dernier stade.

La lutte contre ce ravageur est relativement facile puisque l'on peut attendre les premiers symptômes (flétrissement des organes herbacés) pour intervenir. En effet à ce stade les jeunes chenilles sont encore vulnérables à condition de ne pas intervenir trop tard, d'effectuer un traitement soigné et de choisir un pesticide adéquat. Nous donnons ci-après une liste d'insecticides qui ont le pouvoir de tuer les chenilles même s'ils sont appliqués plusieurs jours après l'apparition des premiers symptômes.

Délais d'intervention	Nom commun	Dose en gr/hl
jusqu'à 28 jours après les premiers symptômes	Mévinphos	50
" I4 "	Azinphos éthylé	40
" I4 "	Diéthion	I00
" I4 "	Fenthion	75
" I4 "	Diazinon	60
" I4 "	Phosalone	60
" 7 "	Parathion éthylé	35
" 7 "	Parathion méthylé	40
" 7 "	Trichlorfon	I20

Tous ces pesticides doivent être utilisés en émulsion et en dehors des heures chaudes de la journée.

Le délai d'intervention est un délai maximum, on aura donc intérêt à avancer de quelques jours l'intervention.

LE CARPOCAPSE

La première génération de Carpocapse n'a pas causé de dommages importants. Il n'en sera pas de même de la deuxième génération dont les premiers dégâts devraient être observés au I0 juillet. La lutte contre ce ravageur devra donc reprendre à cette date.

Tous les pesticides cités dans la lutte contre la Zeuzère sont efficaces. On peut donc combiner les deux actions.

Tous les traitements doivent être effectués de manière à atteindre les troncs des arbres afin de réduire les populations de Sésie.

M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P 422